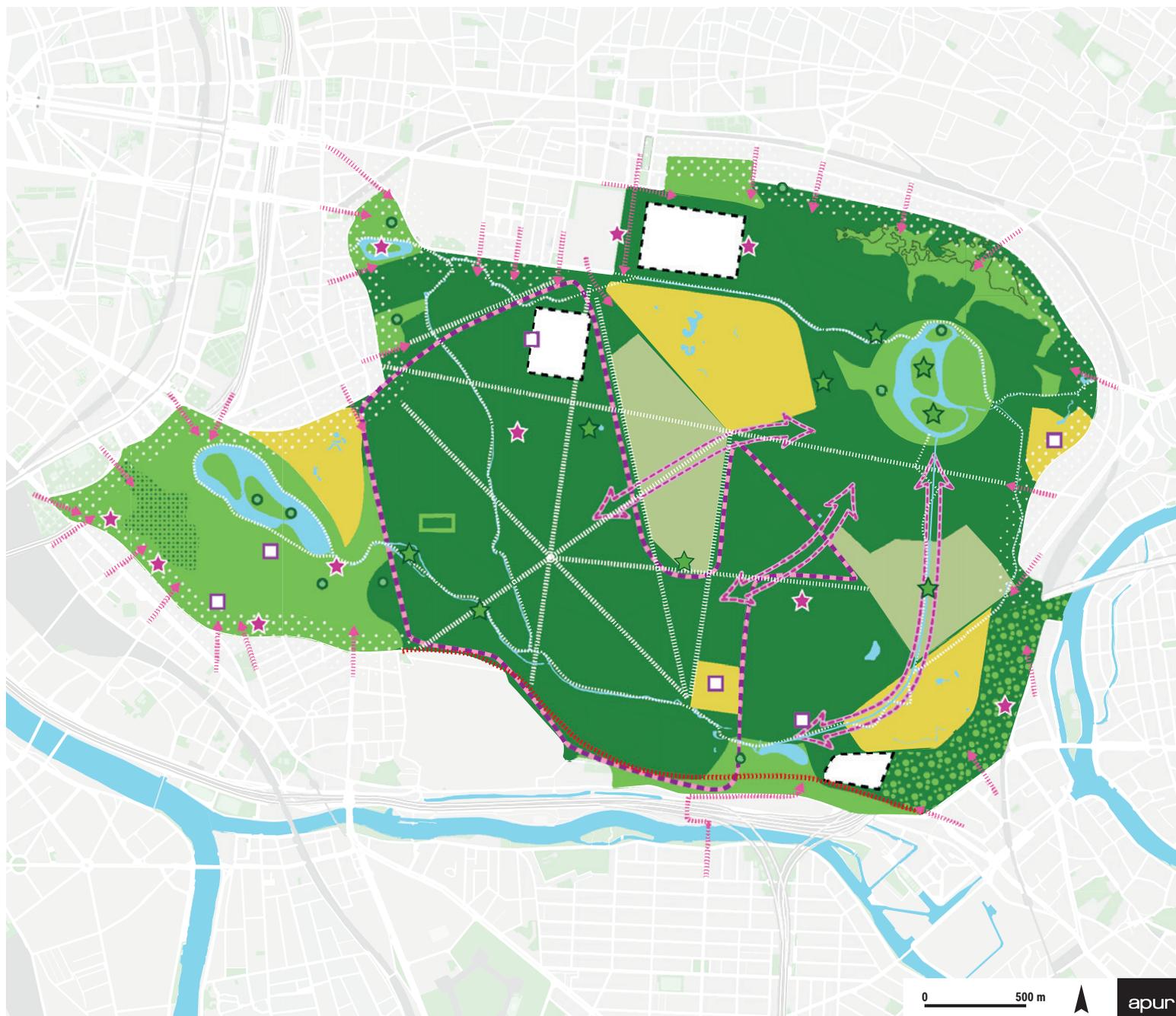


7 ORIENTATIONS POUR L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE DU BOIS DE VINCENNES



Préserver et valoriser le patrimoine d'Alphand

- Mettre en valeur le patrimoine d'Alphand
- Renforcer la qualité paysagère de la pelouse de Reuilly
- Retrouver l'ampleur des clairières de Fontenay
- Poursuivre la mise en valeur des tracés de Trouvelot

Valoriser les pavillons et kiosques du XIX^e

- Valoriser le patrimoine bâti du XIX^e
- Développer de nouveaux programmes dans les bâtiments sous exploités

Renforcer le massif forestier dense et les clairières

- Renforcer le massif forestier dense, ses clairières et ses lisières
- Relier les massifs forestiers
- Mettre en valeur les plaines de jeux

- Mieux intégrer les emprises «Quartiers Carnot», «Redoute de Gravelle» et «Fort Neuf» dans le bois

Renforcer le maillage des ZIEP

- Renforcer le maillage des ZIEP existantes
- Création d'un secteur d'intérêt écologique prioritaire, à usage adapté
- Renforcer les liens paysagés et écologiques avec la Marne (création d'une ZIEP)

Renforcer la qualité des lisières

- Valoriser les entrées du bois
- Renforcer les qualités paysagères et d'usages des lisières urbaines du bois
- Mettre en valeur le paysage et les vues depuis la route de Gravelle

Renforcer la trame d'eau et la gestion des eaux

- Aménager des parcours liés à l'eau
- Renforcer la qualité écologique des cours d'eau et plans d'eau

Valoriser le patrimoine des jardins et leur dimension pédagogique

- Valoriser le patrimoine des jardins

0 500 m



apur